

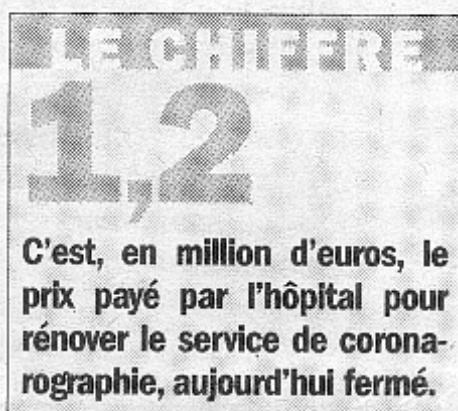
L'hôpital de Mantes-la-Jolie touché au cœur 72111

Après avoir vu fermer son unité de coronarographie, l'hôpital de Mantes-la-Jolie pourrait perdre ses urgences cardiologiques.

Fin janvier, un patient s'est présenté à l'hôpital de Mantes-la-Jolie (Yvelines), victime d'un grave accident cardiaque qui nécessitait une intervention dans les deux heures. Faute de service de coronarographie, il a fallu le transférer vers une clinique voisine. L'ambulance n'étant arrivée qu'au bout d'une heure et demie, le patient en conservera de lourdes séquelles. Séquelles « qui auraient pu être évitées! » s'insurge Marc Jammet, conseiller municipal PCF de Mantes-la-Jolie, faisant allusion à la fermeture de l'unité de cardiologie interventionnelle de l'hôpital, le 29 octobre 2010. Un gâchis considérable, tant sur le plan de la santé publique que sur le plan financier. Car, l'implantation de ce matériel performant a coûté la bagatelle d'un million deux cent mille euros!

En 2008, l'hôpital de Mantes-la-Jolie a en effet été autorisé à se doter d'une salle de coronarographie. Après une période de transition, l'unité a été opérationnelle en janvier 2010, « ce qui a permis

une prise en charge optimale des affections cardiaques notamment dans l'urgence », précise Brigitte Aubry, présidente du comité Cœur hôpital Mantes. Mais voilà qu'en mai 2010, l'agence régionale de santé (ARS) en annonce la fermeture, invoquant un nombre d'actes insuffisant. Un argument que réfute l'association de défense de l'hôpital.



tal. « Sur les six premiers mois de l'année 2010, 270 examens ont été réalisés. Sur l'année entière, le nombre de 350 actes aurait été largement atteint », démontre Brigitte Aubry, déplorant que la tutelle se soit fondée sur les chiffres des années précédentes, alors que les effectifs n'étaient pas encore complets, ni formés. Et alors que la législation permettait

à l'hôpital de Mantes de faire ses preuves pendant dix-huit mois, l'ARS s'y est opposé. Désormais, les patients sont donc dirigés vers les cliniques privées des alentours, notamment à Évecquemont, avec des délais de 30 à 45 minutes de transport. Mais ce n'est pas le seul impact.

Aujourd'hui, les urgences cardiologiques (Usic) sont à leur tour menacées. « Depuis qu'il n'y a plus de coronarographie, le Samu ne nous confie plus les douleurs thoraciques, donc le nombre de patients baisse », rapporte Marc Jammet. Mobilisé depuis juillet 2010, le comité de défense, fort de ses 16000 pétitions, prépare une manifestation le 12 mars prochain à Mantes-la-Jolie. Seul bémol, déplore Brigitte Aubry, la « difficulté à mobiliser les élus ». « Pas étonnant », raille l'élu communiste, qui note que « celui qui profite de la situation, c'est le propriétaire de la clinique d'Évecquemont », Arnaud Dalbis, qui est également maire-adjoint UMP de Mantes-la-Jolie...

ALEXANDRA CHAIGNON